N° 98
Septembre 2020
Trimestriel - 3e trimestre 2020
4 € / 7 FS / 3 GB£ / 6 US$

SCIENCES ENJEUX SANTÉ

La Lettre de Pro Anima
Les sciences pour la vie
www.proanima.fr
contact@proanima.fr

Le Comité scientifique Pro Anima œuvre pour une sécurité sanitaire rigoureuse et le bien-être de tous.

FONDS ETHIQUE ETHIC SCIENCE D'AIDE A LA RECHERCHE ETHICS FUND TO SUPPORT RESEARCH

ECEAE
THE EUROPEAN COALITION TO END ANIMAL EXPERIMENTS

Sommaire en dernière page

Des décisions politiques floues

Le corps medical divisé par les labos

Le bon sens contesté

BAS LES MASQUES

Les animaux toujours sacrifiés

Grands singes à Strasbourg ... marche virtuelle

Anny Duperey engagée contre la Covid-19, le Levothyrox, et les tests sur les animaux

Un nouveau logo Sanofi ? L'industriel qui profite le plus de la Covid 19 ...et de la Dépakine

Pr François Raffi (CHU Nantes), Palme d'or des nombreux profiteurs de Big Pharma

COVID-19
BAS
LES
MASQUES

Des avis divergents

Bas les masques. Ce n'est pas un appel à ne plus en porter s'ils sont utiles. C'est un appel à la transparence et l'honneteté des médecins (certains perçoivent tant d'argent des labos), des politiques et des scientifiques et industriels de la pharmacie

Les informations circulent... De nombreux scientifiques et experts de tout poil donnent leurs avis, souvent contradictoires.

Bien sûr, leurs recommandations sont souvent opposées, de même que les propos, informations et directives de notre gouvernement, champion des contradictions dès le début de la pandémie, nous laissant tous désemparés et forcément suspicieux.

Que croire et qui croire ?

À qui se fier devant une telle confusion ? Face à ce désordre, il faut une bonne dose de bon sens pour y voir clair ! Un point commun cependant : l'expérimentation animale n'est jamais évoquée. C'est mauvais signe car elle est pourtant au cœur du problème comme l'explique fort bien le Dr André Ménache dans ses chroniques consacrées au virus (voir en page 8 du n° précédent). En effet, avant des tests cliniques sur humains avec leur consentement « éclairé », les tests sur animaux restent hélas une obligation légale. Ces tests sont pratiqués, comme au XIX^{e} et XX^{e} siècles, niant ainsi les avancées scientifiques des nouvelles technologies et de la biologie en particulier.

Le vaccin !

Les industriels de la pharmacie se bousculent pour trouver un vaccin le plus rapidement possible, générateur d'un immense profit, à leur bénéfice exclusif, compte tenu des délais et de la façon dont seront effectuées les évaluations. En effet, ces évaluations seront encore pratiquées sur les animaux avec le manque de fiabilité dénoncé par tant de scientifiques, bafouant non seulement les progrès mais aussi la directive européenne 2010/63/UE prônant le remplacement de l'expérimentation animale par d'autres tests. Hélas, tous les prétextes sont bons pour retarder ce remplacement et les lobbies du modèle animal sont encore trop puissants.

Face à ce constat alarmant que pouvons-nous faire ?

Ne pas se décourager d'abord, réfléchir et agir ensuite. Le droit de savoir et le devoir de réagir sont à notre portée. Pro Anima essaye de vous informer, de vous proposer des pistes de réflexion, les plus objectives possible. À vous de choisir.

Dans ce contexte, voici le point de vue d'une généticienne, à l'inverse de la pensée dominante et gardant un réel bon sens. *C.L.K.*

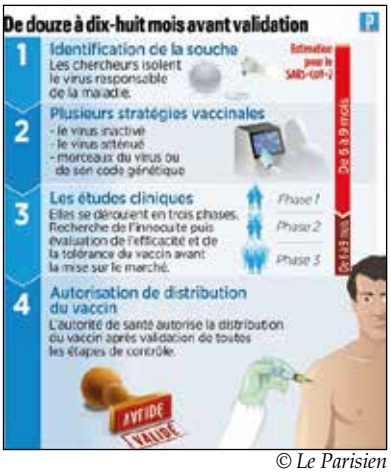

© Le Parisien

Un vaccin en moins de 6 mois, une aberration

"C'est une aberration que de développer dans une urgence absolue un vaccin contre un virus en moins de 6 mois […] sans être certain d'en connaître tous les effets secondaires. […] Alors] on va tester sur des populations […] et donc l'horreur de l'horreur de l'horreur fait que l'on a choisi arbitrairement l'Afrique du Sud pour mettre en place une vaccination de force […]. Ils sont véritablement utilisés comme des cobayes."

"[Je suis] abasourdie par le fait que notre élite intellectuelle mondiale ait osé si peu de parler, mais je l'ai compris car des collègues d'une qualité exceptionnelle étaient muselés par le fait qu'ils avaient des conflits d'intérêt avec des laboratoires pharmaceutiques…" (voir p.6, 7).

LE POINT DE VUE D'UNE GÉNÉTICIENNE

Un épisode de folie collective

Alexandra Henrion-Caude

Alexandra Henrion-Caude, ancienne directrice de la recherche à l'INSERM, évoque sur Youtube, lors d'une interview, l'historique du virus, le confinement, les masques, le vaccin et les conflits d'intérêts qui musèlent « les élites intellectuelles mondiales ».

Alexandra aborde d'autres aspects : "C'est quoi être en bonne santé ? Nous avons, quand nous sommes en bonne santé, la capacité de faire face à peu près à tous les virus, bactéries pathogènes. Nous avons le système de défense qui nous a été donné pour le combattre. Le système immunitaire c'est finalement un capital santé qui nous est propre, et qu'il faut entretenir en faisant du sport, en évitant d'être confinés pendant 2 mois, en ayant une bonne aération, une bonne oxygénation, c'est-à-dire en évitant de mettre des masques, en ayant une bonne alimentation c'est-à-dire en ayant la liberté de sortir acheter tout ce dont on a besoin là où il le faut pour avoir la diversité alimentaire qu'il nous faut.

[…] Sur cette gestion de crise, je ne comprends pas pourquoi on en fait autant. […] On peut raisonnablement se mettre à douter du mot même de pandémie quand on voit que finalement, au niveau mondial, à mois équivalent sur les autres années, nous n'avons pas assisté à la surmortalité qui est attendue pour une pandémie.

Si avant cet épisode de folie collective qui nous mène dans le mur […] je vous avais dit prenez un mouchoir […] crachez deux trois fois sur votre mouchoir et maintenant vous le gardez pendant deux trois heures sur votre nez ! […] Vous ne l'auriez pas fait, par votre bon sens."

Le masque, sujet de débat

COVID-19 BAS LES MASQUES

Depuis le début de la pandémie, le masque est controversé. D'abord, il n'y en avait pas pendant des semaines et il a été proclamé inutile par certains membres du gouvernement. Aujourd'hui obligatoire dans les lieux publics et dans les zones rouges, il continue de faire débat, entre ministres mais aussi entre scientifiques, divisés sur son efficacité et son utilité.

En mars, avant le confinement, le manque de masques a fait scandale. Et pour cause, parmi la réserve de masques disponibles, beaucoup avaient déjà été détruits car jugés inutiles ou périmés… et non remplacés ! C'est pour cette raison que la France n'était pas prête lorsque la pandémie a frappé notre pays.

Depuis, face à l'ampleur de la crise et en accord avec certains médecins, des décisions ont été prises par le gouvernement afin de pallier ce manque ; sans oublier la mise en place des gestes barrières et distances de sécurité, toujours d'actualité.

Le 11 mai marquait la fin du premier confinement de deux mois. Pour préparer ce déconfinement, le gouvernement français a pris des décisions afin d'assurer la sécurité des citoyens et permettre, avec le temps, à chacun d'eux, de pouvoir acheter facilement des masques. Néanmoins, quelques jours auparavant, le 7 mai 2020, une enquête du *Monde* intitulée *2017-2020 : Comment la France a continué à détruire son stock de masques après le début de l'épidémie** faisait à nouveau scandale et révélait que fin mars, en pleine crise, *des millions de masques issus des réserves étatiques, dont une part non négligeable était sans doute utilisable, étaient consciencieusement brûlés.* Avant que Matignon, enfin informé, ne stoppe cette destruction… Mais le mal était fait !

Le 14 juillet, le Président de la République annonçait que le masque devrait désormais être porté dans les espaces publics clos à partir du 1er août. Jusqu'alors et ce depuis que les masques sont disponibles et accessibles à tous – ce qui était loin d'être le cas au début de cette pandémie - le masque était obligatoire dans certains espaces publics (transports en commun, magasins, cinémas…) et son usage recommandé ailleurs.

Une décision liée à la crainte d'une deuxième vague alors qu'on observe en France une recrudescence de malades ? Sans l'affirmer, cela pourrait être une explication de cette décision. Et pourtant, en mars dernier, le discours était tout autre…

Un discours évolutif au fil du temps

Le 25 mars 2020, Sibeth Ndiaye, alors porte-parole du gouvernement, déclarait : *On n'en a pas besoin quand on respecte la distance de protection vis-à-vis des autres**. Quelques jours plus tard, le 7 avril, lors d'un discours à l'Assemblée, le ministre de la Santé Olivier Véran reconnaissait que le port de cette protection était une *option envisagée*, alors que six jours plus tard, le Président de la République promettait un *masque grand public* à chaque Français et concédait : *Nous n'avons pas pu [en] distribuer autant […] que nous l'aurions voulu***.

Ce changement de cap pourrait être lié aux recommandations des scientifiques.

Quand les recommandations des médecins influencent le discours politique

Dès le 2 avril, l'Académie de médecine rendait un avis favorable sur la nécessité du port du masque et son rôle capital dans la protection contre la Covid. Mais cet avis n'était pas celui du Conseil scientifique. Jean-François Mattéi, Président de l'Académie de médecine et ministre de la santé de 2002 à 2004, justifie ainsi cet avis favorable de l'Académie : *À ce moment-là des virologues et des immunologues nous disaient qu'ils le portaient dans leurs services, voilà pourquoi on l'a aussi vite recommandé***. Selon lui, si le gouvernement a mis tant de temps à réaliser le rôle du port du masque, c'est qu'il a suivi les recommandations de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) qui, au début de l'épidémie, n'en reconnaissait pas les bénéfices**. Un discours partagé par Jean-Paul Hamon, Président d'honneur de la Fédération des médecins de France, qui déclarait : *Moi-même, début mars, je pensais qu'il était inutile d'en porter un si l'on n'était pas malade. Puis on s'est rendu compte qu'une personne asymptomatique pouvait être contagieuse.***

Une décision politique qui semblait nécessaire

Tous deux ont ainsi vu d'un très bon œil, la décision du gouvernement d'imposer le port du masque dans les espaces publics clos. Selon Jean-Paul Hamon : *…Prendre l'habitude de le mettre, c'est se préparer à faire face à une augmentation des cas à la rentrée***. Pour Jean-François Mattéi, *le masque est un confinement individuel et c'est tous ensemble que l'on gagnera cette bataille contre l'épidémie.***

Face à la récente recrudescence de personnes atteintes fin septembre*** et l'augmentation du nombre de personnes atteintes du virus et hospitalisées en réanimation, cette décision semblait indispensable même si le port du masque, souvent jugé contraignant par les citoyens, continue d'alimenter les débats.

Selon le Dr Martin Blachier, épidémiologiste, l'obligation du masque dans les espaces clos pose aussi la question du rejet par la population : *Le port du masque devrait être optimisé selon les situations. L'imposer 10 heures de rang au travail, par exemple, en fait un objet insupportable et il ne devrait être porté que dans les situations les plus à risques. En faire une contrainte pourraît entrainer un effet inverse de rejet alors qu'il est efficace.*

Isaure Le Razavet

Le Président de la République et le Premier ministre.

* *Le Monde* du 7 mai
** *Le Parisien* du 15 juillet
*** www.santepubliquefrance.fr

COVID-19
BAS
LES
MASQUES

Paludisme, Covid-19 et miracle

Les tests sur des singes révèlent des risques de propagation de maladies

À New Delhi, PETA India (People for the Ethical Treatment of Animals), a fait pression sur le NIV (National Institute of Virology) pour empêcher l'emploi de la DL50 (50% de mortalité) au cours de tests sur des singes, dans l'évaluation du vaccin contre la Covid-19.

Dans une lettre adressée au Comité Pour le Contrôle et la Surveillance des Expériences sur les Animaux (CPCSEA), PETA India demandait instamment au gouvernement d'interdire au NIV de prélever des animaux sauvages dans la nature et d'utiliser des méthodes de recherche humainement compatibles et sans animaux, dans le respect de la loi indienne, suite au fait que le gouvernement ait approuvé la capture de 30 singes sauvages pour le NIV.

Business Insider
du 15 juillet 2020
Traduction J. Berthon

Quel rapport entre Covid-19 et paludisme ? En Afrique la recherche vaccinale antipaludisme a énormément progressé et pourrait préfigurer ce qui nous attend avec les vaccins anti-virus.

Bienvenue dans un monde sans foi ni loi, systématiquement voué aux résultats catastrophiques. Bonne lecture.

Vite un vaccin : enfin nous aurons la solution

Lors de toute épidémie ou pandémie revient l'espoir d'un vaccin miracle. Nous pourrons tous subir l'administration de la potion magique et enfin revivre pleinement nos vies d'avant.

Aujourd'hui, les experts vaccinalistes ironisent sur les sceptiques et prudents de la vaccination miraculeuse : *On ne les entend plus maintenant les anti-vax : ils voudraient l'avoir pour eux et tout de suite, ce vaccin qui nous manque tant aujourd'hui !*

Partout, les industriels du vaccin – les grands prospères et les petits impatients : plus de 100 programmes de recherche supposés sérieux sont en cours, dit-on – se sont lancés dans une course effrénée aux vaccins miraculeux anti-Covid-19. Non seulement plusieurs vaccins sont annoncés mais les délais pour leur commercialisation (principal objectif) sont forcément longs, plusieurs mois, selon nombre d'experts.

Ce serait magnifique si c'était crédible.

Nous serions heureux si ce miracle vaccinal survenait !

Il suffit pourtant de posséder une culture minimale de la médecine des vaccins et d'un peu de mémoire vive pour comprendre qu'un nouvel épisode des *Illusions perdues* de la *Comédie humaine* risque d'être écrit en la circonstance. Honoré de Balzac nous aurait gratifié d'un chef d'œuvre d'ironie tant le spectacle est multicolore et polyphonique pour un observateur de nos mœurs sociales.

Il suffit pourtant de lire les livres successifs de la collection *Vaccins et Société* de notre collègue le Dr Michel de Lorgeril, pour comprendre qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura jamais de vaccin miraculeux ; contrairement aux affabulations de quelques experts trop médiatisés.

Il suffit pourtant d'examiner l'histoire récente des maladies transmissibles – avec de nouveaux agents infectieux (HIV-sida, Ebola, Zika, Chikungunya, Dengue, Borrélioses…) – pour ajouter plusieurs bémols à la douce mélodie voulant faire croire que la technologie des vaccins va apporter des solutions miraculeuses à la crise de la Covid-19.

Il est à craindre, hélas, que l'optimisme écervelé qui caractérise l'époque à propos d'un vaccin anti-Covid rejoigne la sinistre liste des espoirs vaccinaux déçus.

La médecine des vaccins…

Espérons que nous nous trompons.

Il est toutefois un aspect de la médecine des vaccins – recherche et développement – pour lequel nous serons intransigeants : la validité des données scientifiques et le respect absolu de l'éthique de la recherche médicale telle qu'elle a été édictée dans le Code de Nuremberg.

Pourquoi ce rappel et pourquoi maintenant ? Trois raisons :

- Parce que la crise de la Covid-19 a révélé chez nos universitaires, académiciens et médecins de terrain – notamment parmi les plus bruyants dans les médias – une inquiétante propension à ignorer les principes fondamentaux de la recherche médicale : principes scientifiques et règles éthiques.
- Parce que des alertes multiples nous font craindre que cette ignorance conduise à des comportements rappelant la barbarie d'une autre époque.
- Parce que les autorités sanitaires nationales et internationales (notamment l'OMS) s'avèrent non seulement incapables de contrôler (empêcher) ces dérives technologiques mais parfois y participent.

Mosquirix©, l'anti-modèle absolu

Pour illustrer ces alarmantes observations, un exemple actuel est celui du vaccin contre le paludisme en cours d'expérimentation en Afrique.

Ces procédés malencontreux rencontrés en Afrique pourraient être reproduits chez nous avec les vaccins contre la Covid-19 sous prétexte de l'urgence sanitaire.

Soyons brefs. Jusqu'à récemment, le vaccin contre le paludisme, développé par l'industriel GSK, ne faisait pas parler de lui. Les résultats encourageants d'essais cliniques publiés en 2012 et 2015 laissaient indifférents les observateurs impartiaux. En effet, les protocoles mis en place suscitaient le scepticisme, l'absence de « double aveugle » notamment, interdisant toute conclusion hâtive.

Plus problématiques, le recueil des données sur le terrain, la constitution de la base de données, les analyses statistiques et leur interprétation étaient totalement sous le contrôle de GSK, façon de faire archaïque.

L'ensemble de ces résultats étaient donc d'une faible crédibilité en termes d'efficacité clinique et enfin des signaux de toxicité avaient été mis à jour.

La première alerte sérieuse concernant ce vaccin date de janvier 2020 par un article anodin du *British Medical Journal*. Les auteurs sont des épidémiologistes expérimentés, ils connaissent bien l'Afrique pour y avoir longtemps travaillé et ne peuvent être suspectés du moindre sentiment anti-vaccin.

Que dit cet article ?

Il dévoile les effets adverses du vaccin de GSK, un peu négligés en 2012 et 2015, faute de les avoir recherchés avec acharnement dans les rapports semi confidentiels échangés entre l'industriel et diverses autorités sanitaires dont l'OMS et l'Agence européenne des Médicament.

Nous n'allons pas énumérer les arguments des auteurs, seulement résumer le principal message. Il s'agit d'une étude

vaccinal

conduite par des investigateurs de l'OMS chez des enfants africains avec le vaccin anti-paludisme de GSK. Apparemment, le but principal était de clarifier la question des effets adverses du vaccin révélés par de faibles signaux dans les études précédentes.

L'étude, gigantesque, concerne 720 000 enfants, avec un groupe témoin mais sans tirage au sort. L'essai est planifié pour durer 50 mois mais, le « double aveugle » ayant été à nouveau négligé, les investigateurs obtiennent rapidement des remontées de terrain concernant la toxicité du vaccin et confirment les données préliminaires.

Ces données de toxicité sont catastrophiques : plus de méningites, plus de paludisme cérébral et doublement de la mortalité féminine chez les vaccinés. Face à des données aussi tragiques, toute étude visant à valider un vaccin serait immédiatement stoppée et le vaccin mis à la poubelle. Mais, en Afrique, on continue…

L'article dit aussi qu'après la divulgation confidentielle de la toxicité de ce vaccin en 2012 et 2015, de longues palabres avaient animé les réunions d'experts : certains plaidaient pour un effet du hasard… d'autres s'inquiétaient. On parvînt à un curieux consensus : lancer une nouvelle et gigantesque étude pour vérifier si vraiment ce vaccin augmentait le risque de paludisme cérébral (forme la plus grave et souvent mortelle du paludisme) et la mortalité notamment des bébés filles.

Ici les bébés ne sont plus des participants volontaires à une étude scientifique dont ils tireront des bénéfices comme la loi l'exige, mais deviennent réellement des cobayes. Inacceptable chez nous. Mais, en Afrique, on continue…

Du « consentement éclairé » au « consentement implicite »

La deuxième alerte est venue en février 2020 d'un autre article du *British Medical Journal* du 24 février.

© Le Libre Penseur

L'auteur rapporte les propos gênés de quelques experts en bioéthique qui s'inquiètent que la gigantesque étude de l'OMS pour tester la toxicité du vaccin de GSK n'ait pas donné lieu à des explications claires aux familles des bébés vaccinés. Ce qui aurait conduit à l'obtention d'un consentement éclairé de ces mêmes familles pour que leur bébé serve à vérifier, non pas que le vaccin leur est utile, mais qu'il ne soit pas trop toxique…

Présenté comme tel, la majorité des familles aurait refusé.

En conséquence, on décida de se passer de ce consentement éclairé en prétextant que le fait de confier son bébé à des soignants constituait un consentement implicite… d'être vacciné contre le paludisme ! Cette notion de consentement implicite est la plus belle perle de cet enchaînement de malfaisances.

Mais il y en a une autre : acculés dans leurs contradictions, les experts de l'OMS prétendirent que cette étude n'était pas de la recherche médicale (donc ne nécessitait pas de consentement éclairé des familles) mais une campagne de vaccination pilote dans des zones sélectionnées (cluster randomised study) avant un élargissement des vaccinations contre le paludisme à l'ensemble des populations infantiles des pays participants au programme.

Ici la mauvaise foi rejoint la plus parfaite malfaisance.

Conclusion

Une première évidence, primaire : le vaccin anti-paludisme de GSK augmente le risque de complications et diminue l'espérance de vie des bébés vaccinés. Il n'y a rien à négocier : il faut cesser immédiatement d'injecter ce vaccin !

Une seconde évidence, banale : les industriels du vaccin, avec la complicité des autorités sanitaires (dont l'OMS), se croient tout permis. Sous prétexte d'humanité aujourd'hui en Afrique (avec le paludisme) et demain chez nous sous prétexte d'urgence (avec la Covid-19), ils s'affranchissent des règles les plus élémentaires de la recherche médicale.

Une troisième évidence, scientifique : les malheurs du vaccin anti-paludisme annoncent les malheurs du futur vaccin anti-Covid-19 ; car c'est en **fait le énième échec d'un projet de vaccin annoncé miraculeux.**

On commence par faire rêver, des données préliminaires encourageantes sont publiées, des crédits sont accordés, des contrats sont passés, de nouveaux essais sont annoncés pour confirmer les premiers, les années passent, les scandales suivent, les anathèmes se multiplient et, finalement, pour qui connaît la médecine des vaccins, il n'y a jamais de vaccin miracle et il n'y en aura jamais !

Nous devons l'admettre : il va falloir vivre avec la Covid-19, comme nous avons appris à vivre avec le HIV-sida, les cancers et les maladies cardiovasculaires.

Ils vont devoir l'admettre ; le plus tôt sera le mieux : nous y veillerons…

La rédaction de l'AIMBSIB (Association internationale pour une médecine scientifique indépendante et bienveillante)

www.aimsib.org

COVID-19 BAS LES MASQUES

Alternative aux vaccins

Dès le début de la crise, des voix à travers le monde nous rappellent que l'Artemisia peut soigner efficacement le paludisme et la Covid-19.

Le Pr Seeberger en Allemagne a declaré fin août, après les premiers essais à l'Institut Max Planck de Potsdam : "Le virus se multiplie beaucoup moins en présence de la molécule," le président malgache Andry Rajoelina, le Dr Lucile Cornet-Vernet en France…

L'artemisia fait partie de la pharmacopée chinoise depuis 2 000 ans, de moins en moins interdite on la trouve en tisane, graines ou poudre : maison-artemisia.org, kokopelli-semences.fr, artemesia.andrea@gmail.com (et même sur e-bay et d'autres sites marchands !).

Des données pour l'avenir

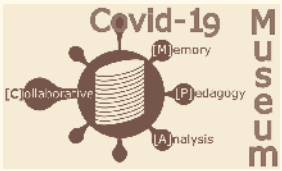

Créé à l'initiative d'Yves Rozenholc, professeur de sciences des données à la faculté de pharmacie de Paris, ce musée virtuel a pour objectif principal de recueillir un maximum de données numériques sur la pandémie de la Covid-19 afin de devenir un outil de recherches et d'informations pour les chercheurs du monde entier mais aussi pour le grand public avec le projet de décliner ce musée virtuel dans le monde et dans toutes les langues.

Un "musée électronique participatif"

Yves Rozenholc le définit comme : *Un musée électronique participatif, où tout un chacun, vous comme moi, allons pouvoir déposer une trace, pourvu qu'elle soit numérique ou numérisable.* […] *Il y a des milliers d'acteurs aujourd'hui dans le monde qui sont en train de participer à cette collecte. Ce qu'on voudrait faire, c'est unifier, offrir la possibilité à tous ces acteurs de participer, dans un élan solidaire, à la mise en commun de toutes ces données au service de l'humanité pour une compréhension globale de la pandémie.*

Parmi les ressources collectées : de nombreuses photos, dessins, vidéos, données scientifiques etc. Ces souvenirs de la pandémie de la Covid-19, qui sévit toujours, sont des « témoignages » très différents les uns des autres. Comme le rappelle Yves Rozenholc : *ce n'est pas la première pandémie de l'ère moderne mais la première pandémie de l'ère digitale*. Il précise d'ailleurs : *Elle a été marquée par des traces digitales, de partout, qu'on a vues apparaître sur les réseaux sociaux…* et ajoute : *c'est vraiment une opportunité de pouvoir prétendre, sur un événement aussi important, capturer cette diversité en temps réel, et refléter réellement ce qui s'est passé.*

Un précieux outil pour les chercheurs

Interrogé sur les informations scientifiques mises à disposition des chercheurs grâce à ce musée virtuel, Yves Rozenholc déclare : *On va mettre à disposition des chercheurs principalement de la puissance de calcul qui va permettre d'explorer les données, de faire de la fouille de données, de faire de l'extraction de connaissances sur ces données.*

Le Covid-19 Museum devrait également permettre de mieux envisager l'avenir d'un point de vue médical et sociétal et comme l'espère Yves Rozenholc : *offrir l'outil d'analyse pour essayer peut-être de participer à un monde plus altruiste, un monde plus humain, plus résilient. Il va être le microscope de la période actuelle mais aussi l'accélérateur d'idées mis à disposition de la société.*

Participer à un monde meilleur et plus humain, voilà un bel objectif en cette période difficile de pandémie et d'après confinement.

Isaure Le Razavet

https://app.jogl.io/project/175

contact@covid19.museum

Il faut rapprocher cette initiative de celle notre partenaire allemand Ärzte gegen Tierversuche : la Database NAT (voir page 11)

Y a-t-il une erreur qu'ILS n'ont pas commise ? du Professeur Christian Perronne, chef du service des maladies infectieuses de l'hôpital de Garches.

Il a également été pendant quinze ans l'un des principaux conseillers des gouvernements français en matière de santé.

Dans ce livre paru en juin 2020 (Albin Michel), il dénonce le comportement de certains ministres mais aussi d'experts « santé » qui, depuis le début de la pandémie, n'ont eu de cesse de prendre des décisions contradictoires et auraient même caché certaines informations.

Un témoignage inquiétant et très complet sur ce qui n'a pas toujours été révélé au grand public, faisant de cette pandémie une terrible crise sanitaire.

LABOS

Le fric versé

Les revenus annuels versés par l'industrie pharmaceutique aux pontes français de l'épidémiologie.

France Soir a publié cet été la liste des professeurs payés par l'industrie pharmaceutique et en particulier par Gilead. Tous ces pontes sont contre la chloroquine et contre le professeur Raoult…

La crise actuelle a mis en lumière des décisions parfois surprenantes de médecins qui tiennent aussi des rôles consultatifs ou exécutifs dans les hautes instances (Conseil Scientifique, Haut Conseil de la Santé Publique) et sont très présents dans les médias. Le Professeur Perronne a rappelé avoir mis en place un système de déclaration des conflits d'intérêts avant toute prise de décisions, allant jusqu'à exclure les personnes des décisions ou débats si besoin est. Il a denoncé la situation dans son livre (voir ci-dessous)

Début 2020, le collectif Data+Local recoupait les données de la base Transparence Santé, mise en place après le scandale du Médiator. Les 30 000 praticiens répartis en 32 CHU du territoire se sont partagés plus de 92 millions, auxquels s'ajoutent quelque 78 millions d'euros versés au titre notamment de conventions passées entre les CHU et les laboratoires, sans prendre en compte les aides versées aux associations de victimes et ou patients.

Voici le Top 13 des revenus versés en 2018 aux plus éminents infectiologues français par l'industrie

Le Pr François Raffi, palme d'or de ce palmarès peu glorieux

aux pontes des hôpitaux biaise les décisions

pharmaceutique, et ce en dépit de la loi « anti-cadeaux » de 2017 :

Palme d'Or. **Pr François Raffi** (Nantes). 541 729 € (10 % Gilead).
Est-ce un hasard si on nous apprend que le coup de téléphone anonyme pour menacer Didier Raoult, s'il persistait avec l'hydroxychloroquine, est parti du téléphone portable du service d'infectiologie du CHU de Nantes, dont François Raffi est le chef de service ? Pure coïncidence ?

N°2. **Pr Jacques Reynes** (Montpellier). 291 741 € (16 % Gilead).
Or J. Reynes a été sollicité par Olivier Véran pour piloter l'essai clinique du protocole Raoult à Montpellier alors qu'il est en même temps le coordinateur national de deux études sur le Remdesivir pour le compte de Gilead. Il n'avait sûrement pas eu le temps d'envoyer au Ministre sa Déclaration publique d'intérêts (DPI).

N°3. **Pr Karine Lacombe** (Paris-St Antoine). 212 209 € (13 % Gilead).
Violemment opposée au Pr Raoult et à la chloroquine, K. Lacombe se fait aujourd'hui discrète dans les médias.

N°4. **Pr Jean-Michel Molina** (Paris-St Louis). 184 034 € (15 % Gilead).
Or J.-M. Molina est co-auteur d'un article publié dans Médecine et Maladies Infectieuses, *organe officiel de la SPILF (Société de Pathologie infectieuse de Langue Française) sur quelques cas, pour dire que l'hydroxychloroquine ne marche pas.*

N°5. **Pr Gilbert Deray** (Paris-Pitié-Salpétrière). 160 649 €.
Ce néphrologue très présent sur les plateaux télés, cumule chef de service néphro, enseignant à l'Université Curie, création d'un site pour le bon usage des médicaments financé par les labos, animation de rencontres pour Bayer… Il défend le très couteux Remdesivir face à la chloroquine, si bon marché.

N°6. **Pr Jean-Paul Stahl** (Grenoble). 100 358 €.
Cette somme n'aurait pas été déclarée sur sa DPI. Et J.-P. Stahl est rédacteur en chef de Médecine et Maladies Infectieuses. *C'est lui qui a comparé le Plaquénil au papier toilette.*

N°7. **Pr Christian Chidiac** (Lyon). 90 741 € (18 % de Gilead).
C. Chidiac est président de la Commission Maladies transmissibles du Haut Conseil de la santé publique qui a rendu le fameux avis interdisant l'hydroxychloroquine, sauf aux mourants et demandant d'inclure les malades dans les essais officiels (dont Discovery). Son adjointe, la Pr Florence Ader, citée ci-dessous, est l'investigatrice principale de Discovery. Pure coïncidence.

N°8. **Pr Bruno Hoen** (Institut Pasteur). 82 610 € (63 % Gilead).
Sur sa DPI, il a noté n'avoir reçu que 1000 € de Gilead ! Or B. Hoen a attaqué l'équipe du Pr Raoult dans un courriel du 18 mars 2020, partagé avec tous les infectiologues.

N°9. **Pr Pierre Tattevin** (Rennes). 79 956 € (19 % Gilead).
Sur sa DPI, il a noté, lui aussi, n'avoir reçu que 1000 € de Gilead ! Ça doit être le surmenage. Et P. Tattevin est président de la SPILF, cette société savante qui a attaqué l'hydroxychloroquine pour encourager Discovery.

N°10. **Pr Vincent Le Moing** (Montpellier). 68 435 € (7 % Gilead).
Or V. Le Moing pilote, avec son patron J. Reynes cité ci-dessus, l'essai clinique de Montpellier.

N°11. **Dr Alain Makinson** (Montpellier). 63 873 € (22 % Gilead).
Or Alain Makinson participe à l'étude de Montpellier avec Jacques Reynes et Vincent Le Moing. Un beau trio. Montpellier est très bien représentée.

N°12. **Pr François-Xavier Lescure** (Paris-Bichat). 28 929 €, 30 % de Gilead.
Or F.-X. Lescure, adjoint de notre célèbre Yazdan Yazdanpanah (membre du Conseil scientifique Covid-19), a publiquement critiqué l'équipe de Marseille pour discréditer l'hydroxychloroquine. Il est co-auteur de l'étude sans méthologie sur le Remdesivir de Gilead, publiée dans le New England Journal of Medicine.

N°13. **Pr Florence Ader** de Lyon. 11 842 €, dont 3 750 € de Gilead.
F. Ader est aussi l'instigatrice principale de Discovery.

Merci à France Soir qui nous a autosié à reprendre ces informations.

Gilead et Remdevisir

Les défenseurs de l'hydroxychloroquine comme traitement contre la Covid-19 ont souvent dénoncé un manque d'impartialité de la part de certains infectiologues à cause de leur proximité avec l'entreprise pharmaceutique américaine Gilead, producteur du Remdesivir, un traitement sur 5 jours vendu plus de 2000 € par patient (victime ?) alors qu'un traitement de 14 jours à l'hydroxychloroquine, à raison d'une dose de 400 mg coûterait moins d'un euro.
Lors de son audition à l'Assemblée, le Pr Didier Raoult a déclaré : *J'ai été surpris de voir que le directeur de Gilead, devant le Président de la République et le Ministre de la Santé, tutoyait celui qui était en charge des essais thérapeutiques en France.*

Discovery : la faillite annoncée

Cet ambitieux projet lancé le 22 mars visait à évaluer quatre traitements contre la Covid-19, avec 3 200 patients dont 800 atteints de formes sévères. Un quart des malades traités selon les normes actuelles. Un groupe supplémentaire avait finalement été constitué pour évaluer les effets de l'hydroxychloroquine.
Mais l'heure est à la désillusion. « *La cohorte Discovery rencontre des difficultés à monter en puissance* », de l'aveu même au *Monde* du directeur du consortium Reacting qui chapeaute cet essai… le Pr Yazdan Yazdanpanah, chef infectiologue de l'Hôpital Bichat, et membre du Conseil scientifique du Covid-19.

Le Pr Raoult dans le collimateur, malgré des résultats positifs

La France a officiellement banni le traitement utilisé par le Pr Raoult. Nous avons hélas enregistrés plus de 32 000 décès liés au Coronavirus pour 66 millions d'habitants depuis le début de la pandémie. Dans le même temps, le Maroc qui a suivi Didier Raoult, avec 34 millions d'habitants (moitié de la population française), n'a connu que 1250 décès dus à la Covid-19.

Le Sénégal applique le même traitement et n'a enregistré que 300 décès pour 16 millions d'habitants (le quart de la France, 100 fois moins de décès). Et l'Algérie, elle aussi adepte du protocole Raoult, compte 1600 morts pour 42 millions d'habitants (2/3 de la France, 20 fois moins de décès).

Malgré ces chiffres, D. Raoult, très critiqué par certains de ses collègues, a été visé par une plainte à l'Ordre des médecins pouvant aboutir à sa radiation, mais selon L'Express du 3 septembre (relayé par d'autres médias) cela est « une éventualité hautement improbable ». Mais il reste évident que d'autres pays sont à l'affût pour se payer les services de cette valeur sûre de la médecine française.

R.D. (infos Hélène Bailly, Afrik.com)

SCANDALE DE LA DÉPAKINE

Nouvelle mise en examen pour Sanofi

Après une première mise en examen en février 2020 pour *tromperie aggravée* et *blessures involontaires* dans le cadre du scandale de la Dépakine, Sanofi, premier laboratoire pharmaceutique français et européen, vient d'être une nouvelle fois mis en examen pour *homicides involontaires*.

Sanofi en question

Sanofi premier labo pharmaceutique français et européen, 3e mondial, a annoncé la suppression de 1 000 emplois en France alors que ses bénéfices vont atteindre des sommets… Et ils espèrent faire mieux avec la pandémie ! Cet été, Sanofi a relevé pour 2020 ses prévisions de bénéfices qui devraient croître de 6 à 7 %, au lieu de 5 %. Au second trimestre seul Sanofi a engrangé 7,6 milliards d'euros de bénéfice, l'équivalent de plus de 300 000 SMIC annuels, charges comprises.

Sanofi (avec GSK minoritaire) a offert aux Etats-Unis la priorité pour 100 millions de vaccins Covid, avec option pour 500 millions de doses supplémentaires contre une avance déjà versée de 2,1 milliards de dollars.

Les 2 géants pharmaceutiques *espèrent* des résultats des essais cliniques lancés en septembre pour la fin de l'année. Une demande d'homologation du vaccin pourrait être présentée au cours du premier semestre 2021. Tout ceci reste au conditionnel. Et selon l'OMS pas de vaccin avant l'été 2021.

Et après que Olivier Bogillot, président de Sanofi-France, ait promis un vaccin à moins de 10 €, le groupe a nuancé : *C'est seulement une hypothèse…*

Hypocritement Sanofi a « offert » à la France et à de nombreux pays des centaines de millions de doses de Plaquénil (Hydroxychloroquine).

Le premier actionnaire de Sanofi est L'Oréal (10 %)

Et l'un des premiers est, via des sociétés écrans... Donald Trump !

Evidemment Sanofi défend l'utilité de l'expérimentation sur les animaux. *R.D.*

Il y a plus de deux ans, le Comité scientifique Pro Anima a été l'une des premières associations à informer les Français des dangers de la Dépakine (un puissant antiépileptique) et de ses dérivés, pour les femmes enceintes, et des conséquences dramatiques pour le fœtus suite à la prise de ce médicament par la mère, au cours de sa grossesse.

En 2016, une enquête a été ouverte sur la commercialisation de la Dépakine. Ses premiers résultats ont entraîné la mise en examen, le 3 février 2020, de Sanofi pour *tromperie aggravée* et *blessures involontaires*.

Pour rappel, la molécule mise en cause est le valproate de sodium (commercialisée depuis 1967 sous la marque Dépakine par Sanofi mais également sous d'autres noms sous forme générique). Ce médicament prescrit aux personnes souffrant de bipolarité ne devrait pas être prescrit aux femmes enceintes atteintes de cette maladie, ce qui est pourtant le cas !

Dans le numéro 90 (septembre 2018) de son bulletin *Sciences Enjeux Santé*, le Comité scientifique Pro Anima avait une nouvelle fois dénoncé les dangers de la Dépakine et de ses dérivés qui, à ce moment-là, et d'après une étude menée par l'Agence nationale du médicament (ANSM) et l'Assurance maladie, avaient provoqué au cours des 50 dernières années, chez 16 000 à 30 400 enfants, des troubles mentaux ou comportementaux suite à l'exposition de leur mère au valproate ou à ses dérivés au cours de la grossesse.

Toujours dans le cadre de l'enquête débutée en 2016, le laboratoire Sanofi a de nouveau été mis en examen il y a quelques semaines comme nous l'avons appris courant août, cette fois-ci pour *homicides involontaires*.

Des crimes encore impunis

L'une des associations d'aide aux victimes, l'Apesac (Aide aux Parents d'Enfants souffrant du Syndrome de l'Anti-Convulsivant) a déclaré dans un communiqué de presse : *Ce nouveau chef d'accusation est une très grande victoire pour les familles de victimes de la Dépakine qui ont déposé plainte pour que ces crimes ne restent pas impunis.*

Selon l'Apesac, en France, environ 50 000 enfants seraient décédés ou handicapés suite à la prise de ce médicament par leur mère au cours de sa grossesse. (Source : Le Parisien.fr, 3 août 2020).

Le Comité scientifique Pro Anima tient à rappeler l'importance d'encourager les nouvelles voies de recherches éthiques et modernes, substitutives à l'expérimentation animale et dont l'efficacité a été prouvée afin qu'un jour, il n'y ait plus de victimes d'accidents de médicaments.

Isaure Le Razavet

Le laboratoire Sanofi d'Aramon (10 km d'Avignon) a été perquisitionné en 2018 dans le cadre de l'enquête sur les rejets toxiques émis par l'usine de Mourenx, qui fabrique la Dépakine, et a rejeté jusqu'à 190 000 fois la norme autorisée de bromopropane, substance cancérigène.

L'affaire a été confiée au pôle de santé publique du tribunal de grande instance de Paris.

L'usine d'Aramon comprend le centre d'expertise (hygiène, sécurité, environnement…) pour tout le groupe et des unités de production. Avec près de 1000 personnes, elle a travaillé jour et nuit, sept jours sur sept, depuis le début du confinement.

FLUOROQUINOLONES ET QUINOLONES

Un nouveau scandale sanitaire ?

Prescrits pour traiter des affections bactériennes, ces antibiotiques puissants ont été récemment mis en cause suite aux témoignages de plusieurs patients victimes d'effets secondaires irréversibles et d'une atteinte de leur système neuro-central. Selon eux, les médecins n'informeraient pas toujours leurs patients des risques encourus.

La prise de fluoroquinolones et de quinolones représente-t-elle un risque aussi dangereux qu'irréversible pour notre santé, sans que nous en soyons toujours bien informés ? C'est ce qu'affirment des victimes des terribles effets secondaires de ces **molécules responsables de l'aggravation de l'état de santé de patients à qui ils ont été administrés.**

Loin de les soigner, ces médicaments auraient aggravé leur situation. Selon Bernard-Marie Dupont, médecin et avocat au barreau d'Arras, qui défend une quarantaine de patients victimes de lourds effets secondaires des quinolones et fluoroquinolones, *plusieurs centaines de personnes seraient concernées*.

Aussi dramatique que le Mediator

Interrogé à propos de ce nouveau scandale, il a récemment déclaré : *C'est un scandale sanitaire du même ordre que le Mediator. Je n'ai de cesse de dénoncer l'attitude de certains généralistes qui, pour des motifs bénins, prescrivent des antibiotiques aussi puissants que la fluoroquinolone. Il y a un vrai déficit d'information du corps médical. Aujourd'hui, beaucoup de médecins préfèrent fonctionner avec les notes que vont leur fournir les laboratoires. Et là, nous avons aussi un autre scandale, ce sont les laboratoires qui assurent la formation médicale continue. Quel crédit ? On sait qu'il y a des enjeux financiers considérables.* […]

Malgré ce scandale sanitaire, selon deux études récentes publiées dans *JAMA Internal Medicine*, il n'y aurait pas de preuve scientifique du lien entre la prise de fluoroquinolone et le risque d'anévrisme aortique…

Le Comité scientifique Pro Anima tient à rappeler que tous les médicaments responsables de graves effets secondaires ont été préalablement testés sur les animaux alors qu'il existe de plus en plus de méthodes substitutives non testées sur les animaux, éthiques et modernes, plus fiables pour la santé humaine.

Commercialisées sous de nombreuses marques, elles sont produite, entre autres, par Arow, Bayer, Milan, Sandoz et ... Sanofi !.

Isaure Le Razavet

Sources : « Médicaments un nouveau scandale » *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, 21 septembre 2020, *www.dna.fr*

https://medicaldialogues.in/medicine/news/link-between-fluoroquinolones-and-aortic-aneurysm-risk-not-strong-find-jama-studies

Le Confinement à Paris

Notre ami Paul de La Panouse nous a envoyé des poèmes écrits par sa sœur Agnès Parent de Curzon, en avril 2020, durant le confinement.

REGARD COVID

Je marche seule…
Un regard passe,
Cherche à me fuir
Peur de Covid
Peur de tout
Peur de lui
Son cœur hésite,
Change de trottoir.

Un autre suit
Trouve le mien
Envie de lien
Glisse un sourire
Comble l'espace
Rue de l'Abreuvoir.

VIDES LES RUES

Hier,
Il est 13 heures
Personne,
Les rues sont vides
Un pied dépasse
Par la fenêtre
Prend le soleil
Et se replie
Quand il me voit.

Demain,
Il est 15 heures
Personne
Les rues sont vides
Un bourgeon s'ouvre
Derrière la grille,
Très étonné
Que je m'arrête
Pour l'admirer.

Plus tard,
Il est 6 heures
Toujours personne
À qui parler
À qui se plaindre
À qui chanter
À qui se joindre
Pour prendre un verre
Et l'apéro.

Pendant ce temps,
Caissières livreurs
Agriculteurs
Et les ripeurs,
Les commerçants
Les artisans
S'activent en bas
Pour nettoyer
Et nous nourrir
Pour rassurer
Et nous faire vivre.

Masque ou pas masque
Ça vaut merci,
Un vrai câlin
Venu du cœur.

LE SOIR ENFIN

Il est 20 heures
Fenêtre ouverte
Applaudissements
Remerciements
Salutations
Larges sourires,
On se découvre
Voisins voisines,
Et ce rituel
Donne des ailes,
Chasse le virtuel.

Le chien de labo a perdu son statut

André Ménache a publié en juillet dernier dans ***Les Cahiers de l'Humanité*** cet article au sujet du nouveau décret controversé n°2020-274 du 17 mars 2020.

Il met notamment en avant l'inefficacité des tests sur animaux alors qu'il existe des méthodes substitutives à l'expérimentation animale, plus efficaces et moins chères.

Un nouveau décret qui fait polémique

Entre défenseurs des animaux, le débat fait rage autour du décret n° 2020-274 du 17 mars 2020 modifiant certaines dispositions relatives à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques (1). À l'origine de la polémique, l'autorisation d'utiliser un animal provenant d'un élevage non agréé, à la seule condition de fournir des *éléments scientifiques dûment justifiés*. Selon un communiqué de presse du ministère de la Recherche du 27 juin, *les animaux de compagnie ne sont en rien concernés et cela ne sera jamais le cas*. Pourtant, certaines associations considèrent le décret ouvert à d'autres interprétations (2).

On touche une corde sensible quand on sait que les chiens, animaux de compagnie particulièrement appréciés, peuvent, par ailleurs, être utilisés dans les laboratoires. En 2018, derniers chiffres disponibles, 4 219 chiens ont été utilisés à des fins scientifiques. Environ les deux tiers (2 837) ont subi des *études toxicologiques ou réglementaires pour des médicaments à usage humain ou vétérinaire et pour des produits alimentaires* (3). Ces études de toxicologie peuvent provoquer des souffrances importantes et sont d'ailleurs classifiées comme étant « sévères ».

Les animaux sont-ils des modèles pertinents de la biologie humaine ?

Le débat risque bien de passer à côté de la question principale : quelle que soit la provenance des animaux de laboratoire, sont-ils des modèles pertinents de la biologie humaine ? Il est clair que s'ils ne le sont pas, leur utilisation est inutile et la souffrance qui leur est infligée ne peut plus être justifiée. Donc, nous devons nous poser la question : où sont les preuves que le chien est un modèle pertinent pour tester des médicaments destinés à l'usage humain ? En tant que vétérinaire je ne testerai jamais un nouveau médicament destiné aux chevaux sur des perroquets, vu qu'aucune espèce animale n'est un modèle biologique pour une autre. Alors pourquoi l'industrie pharmaceutique se fie-t-elle aux tests impliquant des chiens beagles avant de passer aux essais cliniques impliquant les humains ? Tout simplement parce que nos autorités de sécurité sanitaire exigent de tester tout médicament sur un rongeur (le plus souvent le rat) et un non rongeur (le plus souvent le chien ou le singe) en conformité avec la Directive européenne concernée. Cette dernière se base à son tour sur le procès des Médecins qui a eu lieu en 1946 à Nuremberg à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Depuis, la réglementation traîne derrière la science vu que cette exigence n'a toujours pas été mise à jour par rapport à nos connaissances actuelles en matière de fonctionnement du vivant.

L'utilisation des rats et des chiens en tant que cobayes pour tester nos médicaments pourrait paraître raisonnable a priori. Tout comme nous, ce sont des mammifères, et nous partageons avec eux environ les mêmes 23 000 gènes qui constituent notre génome. Les défenseurs de l'expérimentation animale l'ont assez rabâché. Pourtant, le fait qu'un gène soit exprimé (ou pas) est plus important que le fait qu'il soit simplement présent. Par exemple, le gène qui détermine la formation d'une queue est présent chez le rat, le chien... et l'être humain ! Chez les premiers, il est activé tandis que chez l'homme il ne l'est pas.

Des résultats d'essais sur animaux ne permettent pas de prédire les résultats sur l'homme

Contrairement au législateur de 1946, nous savons aujourd'hui que des résultats d'essais réalisés sur des animaux ne permettent pas de prédire les résultats de ces mêmes essais sur l'homme. Concrètement, par exemple, sur le plan des effets secondaires des médicaments, les rats et les chiens sont de très mauvais indicateurs de pathologies observées sur le foie humain. Les dommages hépatiques liés aux médicaments chez l'homme sont l'une des causes les plus fréquentes de retrait de médicaments du marché. Selon des données issues de l'industrie pharmaceutique, les essais sur des animaux dévoilent la toxicité pour le foie chez l'homme dans 50 % des cas, soit l'équivalent d'un jeu de pile ou face (4,5,6).

Fiabilité = 10 %

En 2020, il serait temps de mettre en question l'obligation réglementaire d'utilisation des chiens et autres animaux dans le cadre de la recherche scientifique. Selon la haute autorité de sécurité sanitaire aux États-Unis, la FDA, sur dix médicaments ayant passé avec succès les tests requis sur des animaux, neuf échoueront au cours des essais cliniques impliquant des humains (par absence d'efficacité ou présence d'effets secondaires non identifiés chez les animaux), soit un taux de fiabilité de 10 %. Par contre, les technologies *in vitro* dont nous disposons à l'heure actuelle (organes sur puces, cultures cellulaires, microfluidique), pour être acceptées au niveau réglementaire, doivent viser un taux de fiabilité de 85 à 90 %. Sur quels critères les essais sur des animaux ont-ils donc été validés ? La même FDA reconnaît qu'ils n'ont tout simplement pas été validés !

d'animal de compagnie

Pourquoi ces deux chiens n'auraient-ils pas le même statut ?

L'industrie pharmaceutique est très consciente que les nouvelles technologies sont plus performantes que les tests animaux !

L'industrie pharmaceutique est tout à fait consciente que les nouvelles technologies sont plus performantes que les tests sur des animaux et commence tout doucement à les appliquer dans ses programmes de développement de nouveaux médicaments. Cependant, tout comme l'industrie chimique, elle ne se montre pas pressée de remplacer l'expérimentation animale par ces nouvelles méthodes, pour deux raisons principales. La première est qu'il faut soumettre les nouveaux tests à un processus très long (sept ans en moyenne) pour valider leur efficacité.

La deuxième raison est que choisir l'espèce animale la plus « propice » pour tester les produits est une astuce acceptée par les agences de sécurité sanitaire et, par conséquent, un avantage que les industriels ne sont pas encore prêts à lâcher. En ce sens, la réglementation est très libérale car elle exige à minima que tout médicament soit testé sur un « rongeur » et « un non rongeur ». En l'occurrence, l'industrie pharmaceutique peut choisir parmi plusieurs souches de rats ou de souris pour satisfaire à l'exigence du rongeur et ensuite le chien ou le singe pour satisfaire à celle du non rongeur.

Ceci peut paraître rigoureusement scientifique à n'importe quel profane. Mais, étant donné qu'aucune espèce n'est un modèle biologique pour une autre, quel que soit l'animal choisi, le résultat demeurera moins rigoureux scientifiquement qu'une batterie de tests *in vitro* validés.

En 1964, le Dr James D. Gallagher a déclaré dans le ***Journal of the American Medical Association*** : *Les études animales sont effectuées pour des raisons juridiques et non pour des raisons scientifiques. La valeur prédictive de telles études pour l'homme n'a aucun sens…* (7).

Commençons par demander à nos élus la création d'une Commission d'enquête parlementaire pour faciliter la transition vers une recherche sans animaux (8). Nous avons attendu 70 ans de trop.

Dr André Ménache

Références :

1. https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041733755
2. https://www.animaux-online.com/article,lecture,2344_les-chiens-de-compagnie-ne-peuvent-pas-etre-vendus-laboratoires.html
3. https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/utilisation_des_animaux_fins_scientifiques/55/7/STAT2018_Utilisation_animaux_fins_scientifiques_1287557.pdf
4. https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5027328/
5. https://link.springer.com/article/10.1007/s00204-019-02492-9
6. https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0925443918303302
7. Greek R & Greek J. "Sacred cows and Golden geese" (2000). Continuum books
8. L'association Antidote Europe et le Comité scientifique Pro Anima s'y emploient grâce, entre autres actions, à une pétition que vous pouvez signer sur https://antidote-europe.eu/participez-a-nos-cyberactions/

Database NAT : une nouvelle base de données sur les méthodes de recherche sans animaux.

Nos amis et collègues de l'association allemande Ärzte gegen Tierversuche (Médecins contre l'expérimentation animale) ont construit une nouvelle base de données permanente sur les méthodes de recherche sans expérimentation animale.

Voici ce qu'ils nous disent :

Ce projet unique en son genre démarre avec 250 entrées de procédures développées dans le monde entier, complétées continuellement.

Celles-ci seront accessibles en allemand et en anglais, afin que tous les publics puissent s'informer de cette recherche innovante. Nous résumerons chaque méthode et en indiquerons les sources et les contacts.

Le recueil couvre de nombreuses disciplines telles que l'oncologie, la toxicologie, le développement des médicaments, ainsi que diverses techniques telles que les organes sur puce, la bio impression 3D, la recherche in silico. (Simulations informatiques).

Pourquoi un tel projet ?

Au cours des dix dernières années, un nombre incalculable de procédés et de technologies sans expérimentation animale ont été mis au point dans les domaines de la médecine et des sciences de la vie et il est actuellement pratiquement impossible d'en avoir une vue d'ensemble.

Le gouvernement fédéral allemand n'a jamais mis à disposition un portail d'informations actualisé. Nous en avons donc nous mêmes pris l'initiative, en réalisant cette base de données en toute autonomie.

Avons-nous éveillé votre curiosité ? Alors jetez-y un coup d'œil et partagez cette information.
www.nat-database.de

Database NAT
Non Animal Technologies
Ärzte gegen Tierversuche e.V.

N.B. : Il est intéressant de noter que le Comité scientifique Pro Anima à travers EthicScience a déjà financé et soutenu des programmes de recherches figurant dans cette Database.

À savoir la recherche sur le cancer du poumon et sur la maladie de Parkinson, la toxicité de la cigarette électronique, la bio impression en 3D pour la nouvelle génération de tissus synthétiques qui vont servir à réparer nos organes et de peau artificielle notamment pour les grands brûlés, la toxicologie cellulaire avec Lucs/Valitox.

Pour en savoir plus :
www.proanima.fr

Les Pros à l'action

Un Pro nous quitte

Le docteur Francis Beltrami nous a quitté le 28 septembre à 102 ans. Médecin, ancien résistant, déporté en camp de concentration, il en réchappe de justesse et se remet au travail à la fin de la guerre. Il observe que les agendas du commerce avec une page par jour ne sont pas pratiques. Il a alors l'idée de présenter chaque semaine sur une seule page. Succè ! les agendas Quo Vadis sont lancés.

Amoureux des animaux, il soutient, encourage, finance des associations et des initiatives. Dans les années 80, il découvre dans *France Golf* et *Golf Européen* les compétitions que j'organisais pour la SPA avec les présidents Jacqueline Thome-Patenôtre et Roland Nungesser, ces compétitions ont suscité l'intérêt des sportifs, des amis des animaux et des journalistes durant près de 20 ans.
Francis Beltrami s'informe et décide de nous soutenir. Les compétitions s'étendent alors partout en France. Avec son épouse Carla, son mécénat a aidé la création et les débuts de Pro Anima.
Il repose aujourd'hui au cimetière St-Pierre à Marseille mais son souvenir, sa générosité, resteront gravés dans nos cœurs.
À Carla Beltrami, à sa famille et ses amis, nos plus amicales condoléances. C.L.K.

Sale temps pour les abeilles

Des abeilles OGM ?

Nicolas Laarman, délégué général de l'association Pollinis nous alerte : *Les multinationales sont en train de modifier génétiquement et de s'approprier un grand nombre d'espèces d'abeilles, de papillons, et d'organismes vivant sur Terre à l'état sauvage depuis des millénaires ; regardez et diffusez autour de vous cette vidéo pour s'opposer ensemble, massivement, à ce projet mortifère d'appropriation des abeilles et du vivant - avant qu'il ne soit trop tard ! Merci d'avance pour votre mobilisation.*

Vidéo : https://info.pollinis.org/stop-forcage-genetique-video/

Site : www.pollinis.org

Pesticides contre Abeilles

Scandale : le gouvernement s'apprêterait à autoriser le massacre des abeilles en autorisant les pesticides qui ravagent les populations d'abeilles. Il faut tout faire pour l'empêcher. Une pétition est lancée. Plus de 40 000 personnes l'ont déjà signée.

Pour en savoir plus et signer cette pétition :

petition-mail@association-sante-naturelle.email

Référendum pour les Animaux : un projet inédit et nécessaire

Le 2 juillet 2020, à la Station F à Paris, le journaliste H. Clément, la juriste J. Bierna, la navigatrice Marie Tabarly ainsi que trois grands patrons français : J.-A. Granjon (Veepee, ex-Vente-privée.com), X. Niel (Free), M. Simoncini (Meetic) ont officiellement lancé le Référendum d'initiative partagée (RIP) en présence de journalistes, personnalités et représentants d'associations.

Soutenu par 23 associations de la cause animale mais aussi par des personnalités, le RIP est une initiative citoyenne qui, avec le soutien de parlementaires, devrait permettre aux citoyens, s'ils sont suffisamment nombreux, de soumettre une proposition de loi au référendum.

Les six mesures inscrites dans cette proposition de loi :

- ne plus pratiquer l'expérimentation animale lorsqu'il existe une méthode de recherche substitutive à l'expérimentation animale et encourager financièrement ces alternatives
- interdire la chasse à courre
- interdire les élevages d'animaux à fourrure
- interdire l'élevage en cage
- interdire les spectacles avec des animaux sauvages
- sortir de l'élevage intensif

Pour que les Français puissent voter pour ou contre cette proposition de loi, il faudra d'abord recueillir le soutien de 185 parlementaires. puis 4,7 millions de signatures de citoyens français (10 % des citoyens inscrits sur les listes électorales) devront être atteintes en neuf mois. À ce jour, 142 parlementaires ont déjà soutenu le RIP.

Bien que n'étant pas à proprement parler une association de protection animale, le Comité scientifique Pro Anima, dont l'objectif principal est de promouvoir des méthodes de recherches éthiques et modernes non testées sur les animaux et substitutives à l'expérimentation animale, soutient le RIP. Pour plus d'informations : https://referendumpourlesanimaux.fr/

Une chanson pour le Référendum pour les Animaux

Georgio Thibo, auteur, compositeur, interprète nous a envoyé l'une de ses nouvelles chansons intitulée *Animal de cirque* qui illustre bien l'une des mesures défendues par le RIP.

Lien du clip : https://youtu.be/xLiXffajkEA

Les Pros écrivent

Merci à tous ceux et celles qui nous écrivent, nous adressent des questions, des pétitions, des informations, parfois même des compliments sur notre travail ! ou des informations par courriel

En particulier, un grand merci à nos amies, Annabelle, Amira, Régine, Muriel, Hélène, Danielle qui nous envoient régulièrement par emails des informations fort intéressantes sur l'actualité.

Danielle nous a adressé un courrier présentant son incompréhension sur le fait que l'expérimentation sur les babouins soit toujours pratiquée en Australie alors que les tests sur animaux ont normalement été bannis dans ce pays, tout comme en Nouvelle-Zélande, comme nous en informions nos lecteurs en juin 2019. Voici son témoignage et son désarroi.

Je suis un peu surprise, d'avoir lu, dans un journal, que l'expérimentation sur les babouins, en Australie, était encore pratiquée, alors que Sciences Enjeux Santé (juin 2019), indiquait que les tests sur les animaux étaient bannis en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Malgré les voix éminentes, mentionnées dans Sciences Enjeux Santé (mars 2019), l'expérimentation animale est loin d'être abandonnée et on ne pressent pas d'avancée, bien au contraire. Le gouvernement autorise ceux qui ne veulent pas garder leurs animaux, à les vendre aux laboratoires, ce qui n'avait plus cours.

Aucun gouvernement, ou parlement, qu'il soit français, ou européen, ne s'attaque aux laboratoires ni aux éleveurs des victimes, un véritable bastion indestructible, qui rapporte une manne juteuse à tous ceux qui adhèrent à cette barbarie collective et, qui plus est, légale.

Les associations font de leur mieux, mais leurs actions sont trop dispersées. Il faudrait une voix unique qui rassemble toutes ces associations, pour se faire entendre sur une revendication précise, et dans ce cas en particulier : la fin de l'expérimentation animale.

Les semences paysannes autorisées à la vente

C'est une très bonne nouvelle ! Une loi publiée en juin dernier permet enfin aux agriculteurs de vendre leurs semences paysannes, qui ne sont pas des hybrides, aux particuliers. Un combat que mène l'association Kokopelli depuis des années. Mais est-ce suffisant ?

Plus d'infos :
https://www.franceculture.fr/environnement/les-semences-paysannes-enfin-autorisees-a-la-vente-aux-particuliers

Université d'été de l'Animal : Rencontre avec Anny Duperey

Nous remercions notre bénévole Alain D. et son épouse de s'être rendus à l'Université de l'Animal qui s'est déroulée au Château de la Bourbansais, en Bretagne, du 28 au 30 août 2020. Ils y ont représenté le Comité scientifique Pro Anima et ont distribué des tracts d'information sur les méthodes substitutives et sensibilisé les visiteurs aux objectifs de Pro Anima. Alain D. a également pu avoir un échange chaleureux avec Anny Duperey, actrice et romancière, marraine de l'événement.

Anny, soutien de longue date de Pro Anima, s'est aussi engagée pour le Parti animaliste, SOS Papas, Rire médecin, SOS Villages d'Enfants…

Au printemps, Anny a elle-même confectionné des masques anti-virus et diffusé un tuto pour en réaliser soi-même.

Anny Duperey entourée de l'équipe de l'université d'été de l'animal

L'YONNE EN VIGILANCE ANIMALE

Beagles : Mézilles, 10 ans de combat

Le vétérinaire André Ménache, porte parole, et une bénévole de Pro Anima étaient présents et actifs au rassemblement organisé pour la 10e année devant la Préfecture d'Auxerre le 5 septembre 2020 par One Voice et le CCE2A (Collectif contre l'Expérimentation et l'Exploitation Animale), pour dénoncer encore le centre d'élevage de chiens (beagles et de golden retrievers) de Mézilles(89). Évènement rapporté dans *L'Yonne Républicaine.*

Les barraquements du centre d'élevage

André Ménache devant plus de 100 personnes a dénoncé la façon dont ces animaux sont traités comme du matériel et l'inutilité de ces expériences alors que d'autres méthodes de recherche existent. Il a démontré le poids de l'opinion publique sur les lobbies en rappelant qu'en 2019 One Voice avait obtenu l'annulation de l'arrêté préfectoral autorisant l'extension de cet élevage.

À cause de la Covid-19, la mobilisation annuelle sur le site de Mézilles est reportée.

N'hésitez pas à écrire à la Ministre de la Recherche, Dominique Vidal pour exiger la fermeture de ce centre d'élevage, la validation et la mise en application d'urgence des méthodes substitutives.

Chevaux mutilés… et recueillis

Cette année et surtout cet été, des dizaines de mutilations sauvages de chevaux et poneys ont eu lieu partout en France et fin août dans l'Yonne. Les auteurs de ces gestes cruels et inexpliquables sont la plupart du temps restés impunis.

Dans l'Yonne un cheval et deux poneys ont été mutilés au Ranch de l'espoir et l'inquiétude est vive chez nos amies Marie et Marine Marge au refuge équin de Terre Plaine, qui accueille 140 équidés. Vous pouvez les aider :
www.refugeterreplaine.fr

Le Comité scientifique Pro Anima, membre de l'ECEAE

En lien avec le Dr Corina Gericke, Présidente de Ärzte gegen Tierversuche (Médecins contre l'expérimentation animale), Pro Anima est de nouveau membre de l'ECEAE (European Coalition to End Animal Experiments) qui regroupe une vingtaine d'associations européennes, dont One Voice et la Ligue suisse contre la vivisection, avec qui nous travaillons régulièrement.
www.eceae.org

Un témoignage d'amour entre un homme et son chien

Simon Danca, artiste, écrivain et adhérent Pro Anima, nous livre un témoignage d'amour à son chien Tilou, le récit de sa rencontre avec ce chien abandonné. et comment s'est développé un merveilleux lien d'amitié jusqu'à la mort de Tilou, qui continue aujourd'hui de guider sa vie. Auteur-compositeur-interprète, Simon lui rendu aussi hommage avec la chanson Tilou.
Tout savoir sur Simon Danca et Tilou :
fr.calameo.com/books/0024722111d6a798b929c

Les Pros à l'action

La boutique

Tee-shirts

Pur coton blanc,
à prix militant.

☐ *10 € pièce*

Taille disponible
en XXL

Cartes postales

☐ **lot(s) de**
30 cartes postales
5 cartes "Sentience"
5 cartes "Rats"
5 cartes "Chien"
5 cartes "Poussin"
5 cartes "Logo"
5 cartes "Dissection"
6 € le lot
Toute carte à l'unité : 0,50 €
Par 10 du même modèle : 2,50 €

Badge

Diamètre 56 mm

☐ *2 € pièce*

Sticker

Diamètre 100 mm

☐ *0,50 € pièce*

Documents d'information

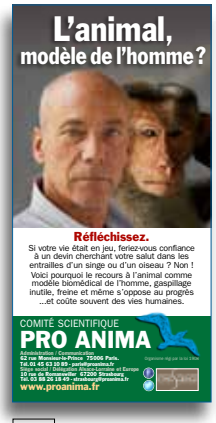

☐ *0,5 € l'ex.*
☐ *2 € les 10*
☐ *4 € les 30*

☐ *1 € l'ex.*
☐ *5 € les 10*
☐ *12 € les 30*

☐ *0,5 € l'ex.*
☐ *1 € les 10*
☐ *2 € les 30*

☐ *1 € l'ex.*
☐ *5 € les 10*
☐ *12 € les 30*

Tote Bag

☐ *10 € pièce*

Affranchissez-nous

Vous êtes nombreux à nous demander tracts et bulletins.
Pour des quantités importantes, n'hésitez pas à prendre contact.
Pour de très petites quantités, merci de joindre à votre demande **quelques timbres** afin de nous aider pour les frais d'envoi ! Merci.

Nouveaux adhérents

Chaque nouvel adhérent à Pro Anima reçoit un dossier comprenant le rapport Valitox® et un lot de cartes.

Fonds ETHICSCIENCE

Votre contribution sera automatiquement affectée aux actions présentées dans *Sciences Enjeux Santé* et sur le site **www.proanima.fr**
Ce versement donne droit à toutes les déductions fiscales habituelles.

Mécénat : une opportunité pour soutenir une recherche fiable, sans animaux.

Le programme de toxicologie cellulaire **Valitox®**, initié par le Comité scientifique Pro Anima, est actuellement en pré-validation au Centre Européen des Validations des Méthodes Substitutives à l'Expérimentation Animale. Valitox-Lucs a pu être developpé, en partenariat avec d'importantes ONG françaises, suisse et belge*, et des entreprises innovantes mettant en œuvre des moyens importants, encore insuffisants.

À l'instar de Valitox, nous demandons que les recherches substitutives à l'expérimentation animale bénéficient d'un financement véritable et suffisant pour permettre à des scientifiques de s'engager dans des voies de recherche modernes, issues des progrès de la biologie et des nouvelles technologies. En effet, il est actuellement indispensable de pouvoir faire mieux et autrement pour tester les produits chimiques, médicaments et autres substances qui ont un impact sur la santé et l'environnement.

Nous demandons que le budget alloué à la recherche moderne, éthique, sans recours à l'animal, soit au moins égal, voire supérieur à celui – dépensé en pure perte – de l'expérimentation animale.

Nous ne sommes plus au XIX[e] siècle de Claude Bernard, et nous ne sommes pas, selon la déclaration du Pr Thomas Hartung, « des rats de 70 kg ».

Aider Pro Anima, c'est soutenir une recherche sans animaux, dans le sens du progrès scientifique et éthique. Si l'expérimentation animale reste légale, 98% des tests échouent lors des essais cliniques sur les humains. Les effets secondaires de médicaments le démontrent hélas trop souvent. La pilule Diane 35, qui a tué Georgina et tant d'autres victimes, est toujours sur le marché, tandis que l'on restreint la commercialisation de plantes comme l'Artemisia annua... et que l'on supprime le remboursement de l'homéopathie, utilisée avec succès par plus de la moitié des Français. Où est la logique? Et quelle est-elle? Nous publierons dans notre prochain bulletin des témoignages concrets sur les bienfaits de l'Artemisia annua.

Dans cette démarche constante de préservation de notre santé, le financement du prix EthicScience reste une priorité, au bénéfice de tous, avec la reconnaissance de nos mécènes. C'est l'honneur d'hommes et femmes de cœur et d'intelligence, ou d'entreprises innovantes et importantes, de participer à cette action humanitaire. Citons la Fondation Descroix-Vernier**, aujourd'hui principal mécène de Pro Anima et du prix EthicScience destiné à valider et aider une recherche libérée de l'expérimentation animale. D'autres donateurs et organismes nous aident, mais les besoins sont immenses face à des lobbies puissants. Rejoignez-les, invitez votre entreprise à nous rejoindre.

Les temps changent et, plus que jamais, nous exerçons, selon notre devise, le droit de savoir et le devoir de réagir, en mémoire des victimes de l'expérimentation animale.

C.L.K.

*Liste des ONG contributrices à Valitox : Fondation Bardot, 30 Millions d'Amis, SNDA, LSCV (Ligue suisse contre la vivisection), SPA, UBAEAV (Union belge pour l'abolition…), Fondation Descroix-Vernier.

**La Fondation Descroix-Vernier est une organisation philanthropique, financée par son fondateur et ses donateurs et gérée bénévolement. Ses efforts sont concentrés sur des actions directes, immédiatement opérationnelles et contrôlables. Ses administrateurs sont des chefs d'entreprises qui s'imposent, dans leur propre business, une éthique de management, de contrôle de leurs produits et de développement durable.

Vous avez besoin de Pro Anima • Pro Anima a besoin de vous

M

Adresse

Bât. Esc. Étage

Code et ville

INDICATIONS FACULTATIVES :

Tél. Âge

Profession, activité

E-mail

pour vous informer mieux et plus vite tout en réduisant nos frais postaux

*Réduction d'impôts : - 66% du montant total cotisations et dons (jusqu'à 20% de vos revenus). Reçu fiscal par retour. **Un don de 100 € ne vous coûte que 34€, pour être encore plus généreux !**

Quantités importantes de dépliants, cartes... nous consulter.
Petites demandes isolées de documentation, ajouter 2 timbres.

Date et signature

A retourner avec votre règlement éventuel (un seul chèque) à
Pro Anima - 62 rue Monsieur-le-Prince - 75006 Paris

☐ Je souhaite, sans engagement, en savoir plus sur les donations, legs, assurances-vie et virements automatiques.

Photocopiez ou téléchargez ce bulletin sur le site pour ne pas découper votre exemplaire.

☐ **Je souhaite que cesse l'hécatombe d'humains et d'animaux victimes des produits chimiques, je soutiens Pro Anima par un don de _____ €***

☐ **Oui, j'adhère à Pro Anima pour 2021** 25 €*
Un lot de cartes et le rapport Valitox sont envoyés à chaque nouvel adhérent

☐ **Oui, je soutiens les actions ETHICSCIENCE**
Le montant de votre don sera affecté au fonds ETHICSCIENCE _____ €*

☐ Je souhaite faire un virement permanent*. Merci de m'envoyer le formulaire.

SCIENCES ENJEUX SANTÉ

☐ je m'abonne (1 an, 4 numéros) 15 €

☐ Collection N[os] dispos (liste ci-dessus) 30 €

☐ recevoir les N[os] _____ (2 € l'ex.) _____ €

DÉPLIANTS D'INFORMATION

☐ L'animal modèle de l'homme ? _____ €

☐ Les alternatives en termes simples _____ €

☐ Liste des additifs alimentaires dangereux _____ €

☐ Tracts "Dissection... objection !" _____ €

☐ Lot(s) 5 x 6 cartes postales à 6€ _____ €

☐ Sac Tote Bag (coton) _____ à 10 € _____ €

☐ T-shirt(s) XXL : _____ à 10€ _____ €

☐ Badge métal Rat le bol _____ à 2€ _____ €

☐ Sticker Rat le bol ø 10cm _____ à 0,50 € _____ €

☐ Participation libre aux frais de port _____ €

TOTAL _____ €

Les personnes motivées par les travaux du comité scientifique Pro Anima, peuvent demander à leur banque un prélèvement sans frais sur leur compte courant au profit de Pro Anima en se renseignant préalablement auprès du Comité scientifique Pro Anima. Merci.

Pour nous faire entendre malgré la situation sanitaire actuelle

Le Comité scientifique Pro Anima, le collectif Fight for Monkeys et le collectif RAO (Reporters for Animals Only) co-organisent une marche virtuelle pour demander la libération des singes destinés aux laboratoires de recherches et la fermeture du centre de primatologie de Niederhausbergen. Il s'agit de la première marche virtuelle pour les animaux ! Une vidéo réalisée à partir de photomontages de personnes souhaitant se mobiliser pour cette cause sera diffusée à compter du 24 octobre 2020 sur la page Facebook de l'événement : (https://bit.ly/Marche-VirtuelleJusticeSinges) et sur celle de Fight for Monkeys, puis sur Youtube. Il n'est pas justifié que les singes subissent des expériences et des tests douloureux au nom de la science : en 1964, le Dr James D. Gallagher a déclaré dans le journal de l'American Medical Association : « Les études animales sont effectuées pour des raisons juridiques et non pour des raisons scientifiques. La valeur prédictive de telles études pour l'homme n'a aucun sens… »

André Ménache rajoute : « Une stratégie basée sur une batterie de tests *in vitro* utilisant du matériel humain serait donc bien plus pertinente pour trouver des traitements novateurs plutôt que des tests sur les singes et autres animaux. Il est temps de relever la barre de la recherche biomédicale actuelle si nous voulons préserver notre santé face aux maladies émergentes du XXIe siècle. Peut-être que la pandémie de Covid-19 nous aidera à remettre en question certaines de nos pratiques scientifiques irresponsables, et les réglementations obsolètes qui les imposent encore. »

Nous comptons sur vous pour partager cet évènement.

S. H.

La liste complète des numéros de SCIENCES ENJEUX SANTÉ est sur le site www.proanima.fr

COMITÉ SCIENTIFIQUE
PRO ANIMA
62 rue Monsieur-le-Prince
75006 Paris
Tél. 01 45 63 10 89
www.proanima.fr
paris@proanima.fr
Organisme régi par la loi de 1908
Siège social et délégation Alsace-Lorraine
10 rue de Romanswiller
67200 Strasbourg
Tél. 03 88 26 18 49
pro.anima67@orange.fr

SCIENCES ENJEUX SANTÉ
Les sciences pour la vie
La Lettre de Pro Anima N°98
Septembre 2020 - 3e trimestre 2020
Commission paritaire 0222 G 87590
Revue trimestrielle d'informations du Comité scientifique Pro Anima
Prix au numéro : 4 euros
7 FS / 4 GB£ / 6 US$ / 3000 CFA / 7 CND$
Un an (4 nos) : 15 euros
25 FS, 15 GB£, 22 US$, 11000 CFA, 25 CND$
Directeur de la publication : Christiane Laupie-Koechlin.
Journaliste : Isaure Le Razavet.
Révision : Marie-Françoise Hamard. Roland Deleplace, Danielle D., Sylvia Hecker, Alexandra Henrion-Caude, Dr André Menache,
Traductions et révision Jacqueline Berthon
Dessins Bruno Bellamy,
Le Libre Penseur
Réalisation Roland Deleplace et Madjid Benhammam
L'équipe ci-dessus est bénévole, à l'exception d'une personne à temps partiel et d'un emploi aidé
Imp. ArtimediA, Paris.
(Gestion durable de la forêt)

Sommaire

COVID-19 – BAS LES MASQUES

2 Des avis divergents
2 Un épisode de folie collective
3 Le masque, sujet de débat
4 Paludisme, Covid-19 et miracle accinal
5 Alternative aux vaccins : l'Artemisia
6 Des données pour l'avenir
6 Le fric versé aux pontes des hôpitaux biaise les décisions
8 Dépakine
Nouvelle mise en examen pour Sanofi
9 Quinolones
Un nouveau scandale sanitaire ?
10 Chronique du Dr André Ménache
Le chien de labo a perdu son statut d'animal de compagnie
11 Database NAT : une base de données sur la recherche sans animaux
12 Les Pros à l'action
15 Mécénat : une opportunité
16 Marche virtuelle Justice pour les singes

Pesticides, OGM, cancer, sida, Alzheimer, neuro-toxiques, produits chimiques, effets secondaires de médicaments pourtant longuement testés sur les animaux...
Pro Anima s'attaque aux causes et pose les questions pertinentes pour votre santé.
Résolument indépendant, Pro Anima ne vit et ne développe ses actions que grâce à ses membres et sympathisant-e-s..

SCIENCES ENJEUX SANTÉ, Organe de presse du Comité scientifique Pro Anima, ce bulletin vous apporte chaque trimestre informations, réflexions et critique scientifique, logique et éthique pour une science responsable.

La Fondation Brigitte Bardot, soutien fidèle depuis de longues années, en particulier pour le programme Valitox®, nous aide aujourd'hui en finançant nos bulletins depuis plusieurs années. Que toute l'équipe de la fondation et sa présidente soient remerciées.